



REPUBLIQUE DU BENIN

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Emis le: 07 mai 2024

**SELECTION DE NOTAIRES OU DE SOCIETES CIVILES
PROFESSIONNELLES DE NOTAIRES POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SimAU DANS LE CADRE
DES PROJETS IMMOBILIERS**

Mai 2024

Handwritten signature and initials in blue ink, including the letters 'C.G.' and a stylized '7'.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Sélection de notaires ou de sociétés civiles professionnelles de notaires pour l'accompagnement de la SImAU dans le cadre des projets immobiliers

Avis N° 1230 /SImAU/DG/DJ/JUR du 07 mai 2024

1. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU) est une société anonyme avec Conseil d'Administration dont les principaux actionnaires sont l'Etat du Bénin, la BOAD, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), ARISE IIP, huit (08) sociétés d'assurances et neuf (09) banques commerciales. Elle est mandatée par l'Etat béninois pour la gestion et la commercialisation du Programme 20.000 logements et la conduite de plusieurs projets immobiliers.
2. Elle a pour objet social toutes activités se rapportant à la promotion et la gestion immobilière, la gestion d'actifs, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'ouvrage déléguée.
3. Dans ce cadre, elle est impliquée dans plusieurs transactions foncières et opérations immobilières avec plusieurs entités qui nécessitent l'intervention du notaire conformément aux dispositions légales en vigueur en République du Bénin notamment la loi n° 2013-01 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin telle que complétée et modifiée par la loi n° 2017-15 du 10 août 2017, l'Acte uniforme portant loi des sociétés commerciales et du GIE, et l'Acte uniforme portant organisation des sûretés.
4. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt vise à recueillir les expressions d'intérêt de notaires ou de sociétés civiles professionnelles de notaires pour fournir de l'assistance juridique à la SImAU sur toutes les questions relatives aux opérations immobilières et foncières de la SImAU, à savoir (sans que cette liste ne soit limitative) :
 - La rédaction de divers actes ;
 - Le dépôt d'actes au rang des minutes de notaire ;
 - Les actes de cession à titre onéreux ;
 - La sécurisation des domaines détenus ou gérés par la SImAU ;
 - Les opérations de morcellement, de division et de fusion de titre foncier ;
 - Le suivi et la gestion des formalités d'enregistrement au service de l'enregistrement et des domaines ;

- Le suivi et la gestion de toutes autres formalités administratives afférentes aux opérations foncières ;
 - Tous actes utiles pour la défense des droits de la SIMAU et la sauvegarde de ses intérêts.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités de l'étude notariale ou de la société civile professionnelle de notaires en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale de l'étude notariale ou de la société civile professionnelle de notaires). Ils doivent notamment remplir les critères ci-après :
- Être un notaire ou une société civile professionnelle de notaires en capacité d'exercer en République du Bénin ;
 - Disposer des expériences avérées relatives aux opérations immobilières.

Avoir une parfaite maîtrise du régime de la copropriété en vigueur en République du Bénin ou avoir conseillé sur la mise en œuvre de ce régime, serait un atout.

Les critères demandés seront appréciés à travers la documentation, les références et les preuves fournies.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au secrétariat de la SIMAU, Tel (+229) 21-31-54-01, courriel : procurement@simaubenin.com ; Immeuble NSIA Assurance à Cotonou tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes, heure locale et sur le site web www.simaubenin.com.

Le dossier de candidature doit être accompagné d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

7. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie à l'adresse : Secrétariat de la SIMAU, Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion Artisanale (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou – Bénin ; ou par courriel à l'adresse : procurement@simaubenin.com au plus tard le **jeudi 23 mai 2024 à 10 heures (GMT +1)**.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées.

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Cotonou, le 07 mai 2024

Le **Directeur Général**,

Moïse Achille HOUSSOU

